



5.1

Confession de foi

Nous croyons que la Bible, composée des 66 livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, a été inspirée par le St-Esprit et qu'elle constitue la seule autorité contraignante pour la foi et la manière chrétienne de vivre. Elle nous révèle la bonne nouvelle de l'amour de Dieu et le salut par la seule foi en Jésus-Christ.

Nous croyons en particulier :

- a) à l'unité du Dieu trinitaire, qui a créé le monde et s'est révélé en tant que Père, Fils et St-Esprit ;
- b) à la chute originelle, dont l'effet destructeur s'étend à toute la création et rend l'être humain incapable de se sauver par lui-même ;
- c) à l'incarnation de Dieu en son Fils Jésus-Christ, à sa mort substitutive pour les péchés de tous les hommes, à sa résurrection corporelle d'entre les morts, à son élévation à la droite de Dieu comme chef de l'Eglise et à l'attente de son apparition et retour pour l'achèvement de son Royaume ;
- d) à l'action du St-Esprit qui conduit les hommes à la conversion et leur offre une vie nouvelle par la nouvelle naissance, les rendant capables de mener une vie qui soit conforme à la volonté de Dieu ;
- e) à l'institution divine du baptême par immersion et de la Sainte-Cène ;
- f) à l'unité de tous les chrétiens du monde qui vivent dans une communion personnelle avec Jésus-Christ ;
- g) au droit et au devoir d'étudier personnellement la Bible et de mettre en pratique ce qui a été compris ;
- h) au jugement final par Jésus-Christ, qui conduit tous ceux qui n'ont pas cru en lui à une existence éternelle en enfer, mais tous ceux qui se sont confiés en lui à une vie dans la félicité éternelle.

Accepté par le Conseil des Anciens le 28 août 1999 à Steffisburg